

Spécial Elections communales

Contact



COMMUNE DE BOTTENS

JANVIER 2016 - N° 66

DANS CE NUMÉRO :

Edito	1
Calendrier scrutins	3
Dominique Nicod	3
Ils se représentent	4
Xavier Panchaud	4
Christian Jaquier	5
Carine Delpierre	6
Laurent Imoberdorf	7
Candidats à la municipalité	7
Gérard Stettler	7
Joao-Baptista Domingos	8
Le billet du président du conseil communal	8
Candidats au conseil communal	9-11
90 ans	12
Le triangle	12
La labyrinthe	12
Pare-neige et piquets	13
Fiona de Marval: chèque	14
Mise de bois	14
Fête de la patate	14
Commune d'origine	15
Dans nos familles	15
Liste des manifestations	15
APV	15



Edito

Cette dernière législature a été difficile : 3 syndics se sont succédé, 2 municipaux sont arrivés en cours de route et nous avons eu le chagrin de perdre notre employé communal. Croisons donc les doigts pour que tout se déroule de façon plus sereine durant ces 5 prochaines années. Car l'évolution démographique de notre commune, les changements de mode de vie de notre population impliquent des décisions dont les enjeux ne sont pas anodins. Et la liste est longue : fusion, impôts, éolienne, épuration, entretien des routes, mise en application de la LAT, unité d'accueil pour écoliers, assainissement des finances communales, énergie, défis environnementaux, renégociation de la péréquation cantonale, RIE, etc....

Et nul ne sait si d'autres paramètres aux conséquences imprévisibles ne pourraient s'inviter sans crier gare : menace sur la paix en Europe, intensification du flux migratoire, dégradation soudaine de la situation économique etc...

Pour faire face à ces challenges, Bottens a besoin de gens motivés et compétents pour diriger sa barque.

Heureusement, l'intérêt pour la chose publique est réel ici, puisque ce ne sont pas moins de 6 candidats à la Municipalité et 56 au conseil communal qui s'offrent au verdict des électeurs.

Aux urnes citoyens !

Pascal Moullet

PROCHAINE PARUTION DE CONTACT

Remise des textes: dernier délai le 20 mai 2016

CREATION - ENTRETIEN - ENGAZONNEMENT - PLANTATION - FOURNITURE DE PLANTES - TAILLE - ELAGAGE



BRANDT JARDINS & ANKEN

Jardinier / Paysagiste

Sylvain Brandt

Route de Bellevue 1A
1041 Montaubion-Chardonney

www.brandtjardins.ch

Mobile +41 (0)79 825 34 29

Tél. +41 (0)21 653 13 87



ROBERT CHIES

CONSTRUCTION MÉTALLIQUE
Acier - Alu - Inox - Vérandas - Clôtures - Entretien

Ch. de Montillier • 1041 BOTTENS
Tél. 021 881 35 44 Fax. 021 881 56 08
Natel 079 691 44 06



Peinture • Papier-peint • Moquette
Parquet • Tapis • Carrelage

Bruno SCHATZMANN

Les Placettes • 1041 Bottens

Tél. 021 882 13 13 • Natel 079 321 13 13 • Fax 021 882 13 24

*Du goût et des couleurs...
...tout simplement.*



DENIS MATHYS

ENTREPRISE FORESTIERE

1041 BOTTENS - Chemin du Ru 22
www.mathys-paysages.ch

Foresterie urbaine - Aménagement paysager - Constructions en bois

Tél. + Fax: 021 881 31 55 - Portable: 079 622 55 76 - Email: de.mathys@bluewin.ch



Ernest Tzaut & Fils SA

Transports
Terrassements
Démolitions

Rue de l'Ancien Four 4
1041 Bottens
tzaut.sa@hotmail.ch

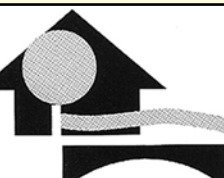
Tél. bureau
021 881 13 02

Entreprise
en bâtiment,
travaux public

P.Y. PITTET & FILS

CONSTRUCTION SA

1041 Bottens VD



Tél. 021 886 37 40
Fax 021 886 37 41



Calendrier: législature 2016-2021

LES DATES DES SCRUTINS SONT LES SUIVANTS :

Scrutin du 28 février

1er tour Conseil communal et Municipalité

Scrutin du 20 mars

2e tour Conseil communal et Municipalité (éventuel)

Dépôt des listes : mardi 1er mars à 12h

Scrutin du 17 avril

1er tour Syndic et suppléants du Conseil communal

Dépôt des listes : mardi 29 mars à 12h

Scrutin du 8 mai

2e tour Syndic (éventuel)

Dépôt des listes : mardi 19 avril à 12h

Il ne brigue pas un nouveau mandat

DOMINIQUE NICOD



Après 5 ans à la Municipalité et 8 ans au Conseil communal, Dominique Nicod se retire de l'exécutif de la commune.

En 2011, lorsqu'il s'inscrit sur la liste communale en tant que candidat municipal, c'est suite à un désir personnel de donner du temps et de s'impliquer dans la vie politique du village. Son bon sens, son écoute, sa passion, son efficacité et sa disponibilité ont été de précieux atouts pour notre exécutif.

La responsabilité de son dicastère l'a amené à intervenir dans les domaines suivants.

Parcelles agricoles :

- Tournus des emplacements et plantation des pommes-de-terre pour la fête de la patate.

Eau potable :

-En 2014, Bottens adhère à l'AIAE (ass. intercommunale amenée d'eau Echallens/environs). Travaux sollicités pour cet engagement : raccordement du réservoir des Moilles au réservoir des Planches-Riandes. Depuis mi-juin, le village est alimenté par l'eau de l'AIAE et non plus par celle de la ville de Lausanne.

Forêts :

- Organisation de la traditionnelle mise de bois. Cette année, avec du bois déjà abattu à port de camion (lots en billes de 5 m.). Il espère que son successeur suivra cette façon de faire (sécurité et responsabilité communale).

Installations sportives :

- Coupe du gazon. Tous les 2 ans, sablage par carottage du terrain de foot par une entreprise spécialisée.

- Parcours-santé dont l'entretien est assuré par l'employé d'exploitation, M. Nik Binggeli.

Cimetière :

- En 2013, désaffectation d'une zone du cimetière protestant. Organisation de la fosse lors d'un décès. Entretien du gazon et des allées.

Déchets :

- Mise en place de la taxe pour les déchets, emplacement et choix du système. Après 2 1/2 ans de fonctionnement, la satisfaction est générale, excepté la fameuse benne des déchets encombrants où les villageois ont beaucoup de peine à respecter les consignes, ceci malgré l'œil attentif du gardien de la déchetterie, M. Joseph Ecoffey.

Personnel communal :

- Engagement et formation d'un nouvel employé d'exploitation.

Avez-vous renoncé à des projets ?

Pendant cette législature je n'ai dû renoncer à aucun projet. Lors de mes six derniers mois, je vais terminer le projet déchetterie, soit installer une palissade en bois à la place du treillis pour mieux délimiter et consolider l'entrepôt des branches.

Pourquoi arrêtez-vous la Municipalité ?

- D'abord pour ma famille. Je désire en profiter au maximum.

- Puis administrativement c'est une charge et, pour moi ce domaine n'est pas celui où je suis le plus efficace.

-Ce fut aussi une législature difficile par les nombreux changements : départ de Béatrice Métraux (syndic), arrivée de Carine Delpierre (municipale), maladie et décès de Philippe Ruchat (syndic), décès de Claude-François Longchamp (employé communal) et enfin l'arrivée de Laurent Imoberdorf qui a apporté de la sérénité. Mis à part tous ces bouleversements et 3 Syndics, la collégialité a toujours été présente.

-Enfin, une législature de 5 ans c'est trop long, je regrette l'époque de 4 ans où j'en aurais sûrement fait deux.

Un petit testament politique ?

Il ne faut pas perdre de vue nos racines. Elles sont si importantes lorsqu'on a besoin de se raccrocher à quelque chose. Les miennes sont ici. Je me suis investi dans ma fonction avec l'idée d'apporter ma modeste pierre au façonnage d'un Bottens que je rêve, pour moi, ma famille, les gens d'ici. Dans notre société hyperindividualiste, il faut savoir parfois ne pas sans cesse faire état de ses droits, mais aussi de ses devoirs.

Brigitte Caboussat

Ces municipaux se représentent

ILS ONT RÉPONDU À 7 QUESTIONS POSÉES PAR LA RÉDACTION

1. Quelles ont été les réalisations de votre dicastère ?
2. Avez-vous dû renoncer à mener à bien des projets ?
3. Quels sont les projets en cours de votre dicastère ?
4. Avez-vous vécu durant cette législature des moments de découragement ou au contraire de gratification ?
5. Quelle est la part de face cachée de votre activité ?
6. Comment imaginez-vous ou souhaitez-vous notre village en 2025 ?
7. Quel projet souhaiteriez-vous voir réaliser par la baguette magique de notre fée ?

XAVIER PANCHAUD, SYNDIC

1. J'ai eu la charge de divers dicastères au cours de ces cinq années, et tous m'ont apporté beaucoup de satisfactions. L'aménagement du territoire, les finances ou l'administration communale ne permettent pas de mettre en avant des réalisations spectaculaires.

Si je devais en citer, je commencerai par l'élaboration des nouveaux statuts pour le personnel communal ; dans le même dicastère, je suis particulièrement satisfait de l'engagement de chacun des nouveaux membres du personnel communal.

Je compléterai également par le bilan énergétique du village, et la refonte de l'informatique communale.

2. Certains projets n'avancent pas à la vitesse que nous aimerions, ils ne sont pas abandonnés pour autant. Il y a toutefois un projet auquel nous avons renoncé : c'est la zone artisanale. Elle était certes peu populaire, mais à mon sens nécessaire pour conserver des activités économiques du secteur secondaire dans notre village. Ce projet a été abandonné car il n'a pas passé l'épreuve de la révision de la Loi sur l'aménagement du territoire.

3. Les défis pour les prochaines années ne manquent pas. En premier lieu, l'assainissement des finances communales, mises à mal principalement par l'augmentation des charges issues du canton et des associations intercommunales, mais également par celles découlant de nos investissements. Les autres gros dossiers sont liés à l'aménagement du territoire avec la réduction des réserves à bâtir, et bien entendu la poursuite du projet d'éolienne.

4. Le décès de notre employé communal puis celui de notre syndic ont été des épreuves difficiles à surmonter, principalement émotionnellement, mais également en raison de la perte de savoir et de la surcharge de travail.

Les moments de gratification sont nombreux à qui sait les écouter : c'est un merci lorsque nous permettons à un habitant de réaliser un projet qui lui tient à



cœur ; c'est l'acceptation d'un budget ou d'un projet par le Conseil et ce sont tous les petits mots échangés avec vous, à diverses occasions et qui me donnent l'envie de continuer.

5. La représentation ; comme accueillir au refuge l'équipe de 120 secondes pour le vernissage de leur CD.

6. 10 ans c'est loin et pourtant tellement proche aussi, tant il est vrai que les projets mettent du temps à se développer. Bottens gardera son caractère villageois, bien que de nouvelles villas rempliront quelques espaces. Et

pourquoi pas une éolienne en orée de forêt ?

7. Je rêve d'un village propre en ordre ; que l'on puisse traverser sans y rencontrer des machines, containers et autres véhicules laissés à l'abandon.



CHRISTIAN JAQUIER, MUNICIPAL

1. Les réalisations de mon dicastère ont été:

Le refuge :

Lavage complet à la haute pression, ajustage des coupes et traitement contre les attaques des insectes xylophages.

Salle polyvalente :

Remplacement de la sono.

Remplacement des portes d'entrées et parois sorties de secours en bois par des matériaux en profil alu à rupture thermique.

Remplacement complet de la chaufferie. Passé du fuel aux pellets.

Remplacement complet des blocs de ventilation, extraction et pulsion, pour pose d'un système avec récupérateur de chaleur.

Collège des Lionceaux :

Au vu de sa dégradation, nous avons pris la décision d'effectuer une réfection au complet des façades.

Pour toucher une subvention du programme bâtiments et pour améliorer son efficacité énergétique, nous avons opté pour la pose d'une isolation périphérique de 10 cm d'épaisseur sur l'entier du bâtiment. Creusé sur son pourtour afin d'isoler le nez de la dalle.

Démantèlement au complet de la chaudière à gaz, pour se raccorder avec une conduite de chauffage à distance sur la chaudière de la salle polyvalente.

Réfection au complet de nos 3 places de pique-niques, remise en état de la cabane à Carlo et de la passerelle sur le Combron.

2. Non. Grâce à notre collégialité, cela nous a permis de mener à bien les travaux les plus urgents.

3. Transformation du pressoir.

Construction future d'une UAPE

4. Le décès subit de notre employé d'exploitation et de notre syndic, ma profondément affecté.

Mais en se serrant les coudes, nous avons cravaché dur pour continuer.

C'est une législature où nous avons œuvré à 4 durant 14 mois. Dû au départ de Mme Métraux pour le conseil d'Etat et à la maladie et décès de Philippe Ruchat.

Quand les enfants vous disent que vous avez construit un nouveau collège durant la période des vacances et qu'il est très beau. En effet c'est touchant.

5. Une grande disponibilité, être à l'écoute de tous.

6. Une harmonie de constructions dans le centre, garder notre épicerie, notre poste, voir s'installer un médecin, faire ralentir le trafic, afin de protéger petits et grands sur les passages piétons.

7. Que les charges diminuent pour les communes afin que l'on puisse investir pour le confort de nos citoyens. Pouvoir créer des appartements protégés, places de jeux pour les enfants, un emplacement pour soutenir nos jeunes, notre maison de commune et l'école des Placettes rénovées et la mise en valeur de notre ancien four à pain. Que nos citoyennes et citoyens n'oublient pas que nous restons des miliciens et non des professionnels.

**REFLEX
FITNESS**

PLATEAU MUSCULATION - ESPACE CARDIO-TRAINING
COURS COLLECTIFS

Suivi complet - Vêtements de sport Yalouz
Compléments alimentaires - Plan conseil en nutrition
REFLEX FITNESS, Carole Vincent, ch. de la Louye 2 1041 Bottens
Tel. Fax +41(0)21 881 16 08 / www.reflexfitness.ch

MASSAGES

Relaxant
Sportif
Anti-cellulite

Pour vous Mesdames: un moment de détente

Anne-Florence Gloor Mendes
Rte de Poliez-le-Grand 3
1041 Bottens
021 544 71 11 - 079 389 83 12
N'hésitez plus et à bientôt!

CARINE DELPIERRE, MUNICIPALE

1. La constitution de l'ASIRE (Association scolaire intercommunale de la région d'Echallens).

L'ASIRE regroupe 27 communes du district du Gros-de-Vaud.

La commune de Bottens y est représentée par Madame A. Hanson, Monsieur F. Zürcher (au sein de la commission de gestion et des finances) et par celle qui écrit ces lignes (au sein du bureau).

La Bibliothèque Régionale d'Echallens (BRE), créée en 1982 par une association de bénévoles motivées, enthousiastes et compétentes, s'est professionnalisée. Un centre de documentation scolaire a vu le jour et la BRE a intégré le Réseau des bibliothèques romandes (RERO) en juillet 2012. Bottens est une des seize communes partenaires de la BRE. Elle lui apporte un soutien financier. Ce soutien, en échange, permet à nos enfants en âge de scolarité obligatoire l'accès gratuit à la BRE.



2. Il ne s'agit pas à proprement parler d'un projet qui n'a pu être mené à bien, mais d'un projet qui n'a pas rencontré d'écho : celui de l'Ecole de musique. Nous avons la chance de posséder des locaux prêts à accueillir de jeunes talents et de compter parmi nous un professionnel de l'enseignement musical. L'offre toutefois ne correspond visiblement pas à la demande ! Actuellement du moins...

3. Le grand projet se cache derrière ces quatre lettres : UAPE ! (Unité d'accueil pour écoliers).

Pour l'instant, à l'heure où aucune loi sur l'école à journée continue n'a encore été adoptée, les autorités cantonales encouragent les communes à se doter au plus vite d'une UAPE. Elles définissent les nécessités et les conditions d'exploitation de l'accueil parascolaire. Les investissements, eux, sont laissés à la seule charge des communes... Une UAPE à Bottens ? Dans ce contexte, les réflexions et les prises de position qu'elles entraîneront s'annoncent passionnantes.

Notre commune se réjouit de pouvoir compter sur les compétences d'une commission Agenda 21, fidèle et motivée. Nous souhaitons agrandir cette commission, lui donner une structure qui lui permette de diversifier ses actions, lui accorder un soutien favorisant son rayonnement.

4. Cette question me donne l'occasion d'exprimer ma très profonde gratitude envers tous les êtres d'exception, brillants, passionnés, profondément humains, que ma fonction me donne le privilège de côtoyer. Que ce soit dans le cadre du scolaire, du parascolaire, des paroisses, ou lors d'échanges fructueux avec l'un ou l'autre de nos concitoyens, mon dicastère m'offre mille et une bénédictions.

5. Il ne me semble pas que mon activité recèle une face cachée. Ou alors, si elle existe, je ne l'ai pas décelée, ou identifiée en tant que telle !

6. Qu'il s'inscrive élégamment dans la beauté de notre Gros-de-Vaud, qu'il soit un lieu où chacun vive en bonne harmonie, avec lui-même et avec ses voisins.

7. Mettre en valeur les talents des uns et des autres et susciter des échanges de compétences. A l'heure où tout se monnaie, et où chacun a tendance à se sous-estimer, un « troc » de talents me semble constituer une source de bienfaits innombrables.



COIFFURE
Marilou
Carine, coiffeuse visagiste
Ch. Montillier
1041 Bottens

MARDI: 9H à 17H
JEUDI ET VENDREDI: 9H-18H30
SAMEDI: 9H-15H
tél: 021 881 21 89

*Pour les nouveaux clients, réduction de 20% sur tous les services
Nouveau: coloration biologique «Keune»*



Le camion des pâtes
tous les mardis à
Bottens
(parking salle polyvalente)
11h-14h et 17h-21h
079 906 52 05

Bar à pâtes à Lausanne:
Rue Louis-Auguste Curtat 6
1005 Lausanne



LAURENT IMOBERDORF, MUNICIPAL

1. Pendant mon année d'activité nous avons procédé à la réfection d'un collecteur d'eau usée datant du début du siècle passé à la Clâtre, la réfection d'une chambre profonde au chemin de la Louye, la remise en conformité de collecteurs mal raccordés En Rebaton (pas encore exécuté) ainsi que des interventions (urgentes ou non) ponctuelles d'entretien, il ne faut pas oublier un travail important de mon dicastère : le « service neige » la période hivernale 2014-2015 n'a pas été de tout repos.

2. Oui, en effet, le budget 2015 n'a pas permis l'entretien correct du réseau routier communal nous avons dû nous limiter à des réparations ponctuelles et non à de l'entretien préventif, cela à également été le cas pour le réseau d'assainissement d'eau claire et d'eau usée.

3. Nous voulons remettre sur le tapis l'entretien des routes, un « bilan » a été commandé et sur la base de celui-ci un plan d'intervention a été élaboré afin de pouvoir planifier l'entretien de celles-ci et de les planifier dans le temps, et de ce fait de pouvoir à terme avoir un réseau routier en bon état. Nous mettons aussi en avant l'entretien de l'éclairage public afin de permettre une efficacité énergétique plus grande ainsi qu'une qualité d'éclairage au goût du jour. Nous allons également finaliser des réparations provisoires traitées dans l'urgence en 2015 (par exemple le tronçon de la route de la déchetterie)

4. De vrais moments de découragement, non, pas vraiment mais des moments d'encouragement oui. En effet, si l'on sait se plaindre quand il y a un problème certains nous disent un petit merci pour le travail accompli et cela fait très plaisir.

5. La préparation des dossiers, leur analyse, les séances avec les différents intervenants. En effet il y a beaucoup de démarches à entreprendre pour répondre à une demande qui semble évidente et simple.

Beaucoup de séances extra-muros organisées par les services du canton afin de nous transmettre les volontés cantonales ou même fédérales.

6. Dans 10 ans, c'est encore loin, mais si j'avais un souhait pour notre village cela serait qu'il puisse rester un village de taille humaine avec sa propre identité, sa diversité d'habitants et d'opinions ce qui rend les débats des plus intéressants.

7. Si un projet me tient particulièrement à cœur, j'aimerais pouvoir réaliser une épuration digne de ce nom afin de pouvoir laisser à nos enfants un environnement le plus intact possible.

Ils sont candidats à la Municipalité

GÉRARD STETTLER



Agé de 58 ans, marié, père de famille et grand-papa, Monsieur Stettler habite route de Froideville depuis une quinzaine d'années. Il est tout frais retraité de L'UBS, établissement dans lequel il était cadre supérieur et exerçait une fonction de management. Il participe activement aux manifestations villageoises et est membre du comité de la Bottanaise. Il a été conseiller communal durant ces trois dernières législatures et a officié à ce titre par deux fois dans la commission de gestion. Disposant enfin d'un peu de temps libre, Il souhaite s'impliquer plus intensément dans la vie du village, de ce Bottens qui lui a beaucoup donné et auquel il se sent redevable. De ce Bottens dont il vante la beauté campagnarde, la qualité de vie et la richesse de sa vie sociale.

Appréciant particulièrement le travail en équipe, il se réjouirait d'apporter sa contribution à une Municipalité au sein de laquelle il se sent prêt à exercer une charge totalement étrangère à son champ de compétences.

M. Stettler est partisan d'un développement maîtrisable de notre commune, est très attentif à sa situation financière, propose la création de plateformes pour la jeunesse, n'envisage une fusion qu'en cas de nécessité, préconise une définition claire des priorités en matière d'investissement, défend un encouragement actif des promoteurs d'énergie renouvelable et est persuadé que si Bottens ne veut pas devenir une cité-dortoir, il faut faire plus pour intégrer les nouveaux habitants. Son dicton : « On doit défendre ce village ».

Pascal Moullet



P. Riva

Agé de 30 ans, arrivé en Suisse à l'âge de 10 ans, d'origine angolaise, Monsieur Domingos a passé son enfance dans le Jura puis est venu étudier en 2008 à l'université de Lausanne. Il est actuellement au bénéfice d'un permis B, doctorant en philosophie et donne des cours à des élèves privés. Il est domicilié depuis une année avec son amie au chemin des Planches.

Monsieur Domingos jouit d'une certaine expérience politique puisqu'il a été conseiller communal UDC durant la dernière législature à Renens. Il a officié dans cet organe au sein de trois commissions permanentes : celle de l'action sociale, celle de recours en matière d'impôt et celle de la culture, de la jeunesse et des sports.

Etant l'aîné d'une fratrie de 8 enfants, donc, selon sa culture, chef de la famille, il a été élevé dans la perspective d'être, à l'âge adulte, un homme à responsabilités et d'action, sur lequel on peut compter. C'est la raison pour laquelle il souhaite s'investir dans un exécutif plutôt qu'au conseil communal.

Il se définit comme un politicien de proximité. Il aime entrer en contact avec les gens de tout âge. Son souhait est d'être un édile de dialogue. Et notamment de dialogue avec les jeunes et avec les aînés qui, selon lui, ne sont pas respectés comme ils devraient l'être. Il préconise également un renforcement de l'échange intergénérationnel. Il souhaite enfin dynamiser les relations ville-campagne en augmentant les cadences de bus et être un trait d'union entre les Suisses et les étrangers. Il est partisan d'un développement démographique modéré de notre village et défend une certaine autonomie communale.

Pascal Moullet

Le billet du Président du Conseil Communal

GEORGES LONGCHAMP

Chères concitoyennes, chères concitoyens,

C'est avec un immense plaisir que j'ai constaté que le terme « engagement » est toujours ancré au sein de notre village; en effet, après quelques mois d'appréhension et une dernière semaine d'angoisse, nous pouvons vous présenter deux listes pour les élections communales suffisamment étoffées pour que le choix de chacun puisse s'exprimer dans les urnes.

Je tiens à remercier et féliciter tous les habitants qui ont accepté de donner un peu de leur temps pour l'avenir de Bottens ; il n'y a pas de liberté de choix ou d'autonomie communale sans un minimum de devoirs.

Mes remerciements vont plus particulièrement aux futurs municipaux car, si il est assez aisé de dire oui ou non lors d'une votation, il est plus difficile de proposer et défendre des projets qui convainquent la majorité.

C'est la troisième fois que, en tant que membre du bureau, je participe à une campagne de recrutement en vue des élections communales et comme à chaque fois, les listes peinent à se remplir avant la fin du délai légal, ce qui a tendance à nous perturber quelque peu le sommeil, et nous fait faire un grand Ouf ! le fatidique « lundi midi ».

Même si 56 personnes intéressées par l'avenir de leur village ne devraient pas être un problème à trouver parmi plus de 800 votants, nous sommes toujours très satisfaits de constater que chez nous la démocratie à encore un sens.

Les citoyennes et citoyens qui auraient oublié de s'inscrire ou qui y auraient pensé trop tard, pourront encore se rattraper lors du second tour, délai d'inscription : le mardi 1er mars à 12h.

Je rappelle aux électeurs que le bureau de vote sera ouvert de 10h. à 11h. le jour des élections .

Les bulletins doivent contenir 45 noms pour le Conseil Communal et 5 noms pour la Municipalité ; tous les « surnuméraires » seront tracés, lors du dépouillement, en commençant depuis le bas.

Je profite de ce message pour vous transmettre à tous ainsi qu'à vos familles mes meilleurs vœux de bonheur et de santé pour la nouvelle année.

Merci de m'avoir lu, et bonne élection à tous.

Georges Longchamp, président du conseil communal

OSCAR TZAUT

ÉLECTRICITÉ TÉLÉPHONE

1041 BOTTENS
Tél. + fax 021 881 28 17 - Natel 079 637 15 64

PIZZA MANIA

"Le" camion à pizzas tous les mercredis
Parking de la grande salle de BOTTENS de 18h à 21h

PIZZAS AU CHOIX 10.-

Candidats au conseil communal



1. Lucien Ecoffey, spécialiste en marketing, en Daillens 9



2. Frédéric Riva, directeur, Rte de Froideville 9



3. Brigitte Caboussat, enseignante, Grand Rue 34



4. David Staubli, technico-commercial, ch. du Ru 19



5. Michel Panchaud, technicien ET retraité, ch. du Cottin 4



6. François Zürcher, juriste, en Rebaton 1



7. Emmanuelle Schärli, comptable, en Rebaton 28



8. Jean-Pascal Prince, représentant, Grand-Rue 8



9. Christian Noveraz, chef de projet, rte de Froideville 6



10. Adrien Grisendi, polymécanicien, Ch. de Mandou 7



11. Claude Diday, retraité, ch. du Ru 16



12. Cédric Panchaud, frigoriste, ch. du Bugnonet 24



13. Claude Longchamp, cuisinier en diététique, rte de Poliez-le-Grand 2



14. Nicolas Tzaut, chauffeur PL, ch. de Chenalet 8



15. Sophie Frey, employée de commerce, ch. du Ru 7



16. Gérard Stettler, employé de banque, rte de Froideville 7



17. Yves Dondénaz, retraité, ch. de Chenalet 17



18. Jean-François Métraux, ing. forestier, ch. du Ru 17



19. Jesper Honig Spring, docteur en informatique, ch. du Ru 11



20. Marc Unverricht, télématicien, Grand-Rue 18

PANCHAUD BATI S.A.R.L.
Charpente - couverture - boiseries

Grand Rue 1041 Boffens

Fax + tél. 021 881 16 79
Natal 079 355 40 33

Michel Rime SA



◆ Maîtrises fédérales

Sébastien Allaz

Ch. de la Clopette 7, 1040 Echallens Tél. 021 881 11 70 info@rimesanitaire.ch

 Chauffage
  Energies renouvelables
 Sanitaire
  Conduites en fouille



21. Sébastien Bailly, vigneron-oenologue, en Rebaton 5



22. Nicolas Fontaine, ingénieur ETS, Grand-Rue 6



23. David Truffer, ingénieur ETS, ch. de Chenalet 7



24. Annelise Hanson, secrétaire, Ancien Four 7



25. Alain Santangelo, employé d'état, ch. du Cottin 10



26. Pierre-André Bonjour, technicien, ch. du Cottin 1



27. Patrick Oyon, employé de commerce, en Rebaton 7



28. Hervé Pittet, employé de commerce, ch. du Ru 3



29. Georges Longchamp, agent CFF, ch. des Placettes 14



30. Annelise Graber, employée de commerce, Grand-Rue 19



31. Mwako-Ngongo Bongo, Travailleur social, Grand Rue 2



32. Marc Zürcher, étudiant, En Rebaton 1



33. Christophe Panchaud, étudiant, Grand Rue 23



34. Fabien Panchaud, charpentier, Grand Rue 23



35. Yvan Panchaud, agriculteur, Grand-Rue 19



36. Jean-Daniel Martin, Employé d'Etat, Ch. des Planches 1



37. Françoise Wyler, Assistante médicale, En Rebaton 9



38. Alexandre Vulliamy, consultant fiduciaire, ch. du Bugnonet 18



39. Michel Allaz, retraité, ch. du Ru 22



40. David Bailly, technicien, en Rebaton 3



Tél: 021 881 13 46

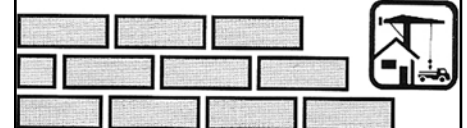
Auberge de l'Ecusson Vaudois

1041 Bottens

Restauration soignée-Carte de saison-Menu du jour
Aline et Alexandre Hutter au fourneau

Patrick SCHMALZ

ENTREPRISE GÉNÉRALE 1041 Bottens
☎ 021 881 58 12





41. Joseph Ecoffey, agriculteur, Rte de Thierrens 3



42. Michael Warpelin, planificateur, éclairagiste, ch. du Cottin 2



43. Sébastien Allaz, chef d'entreprise, en Rebaton 13



44. Nicolas Martin, comptable, en Dailens 6



45. Laurent Chapuis, taxateur fiscal, Grand-Rue 12



46. Joëlle Cossetto Chapuis, éducatrice petite enfance, Grand-Rue 12



47. Marcel Monnier, Electroplaste, rte de Froideville 2



48. René Mügeli, dessinateur en machines, ch. des Sauges 7



49. Francis Perrin, retraité, rte de Froideville 11



50. Claudio Frapolli, économiste, rte de Thierrens 14



51. Pierre Guignard, ingénieur en agronomie, ch. des Sauges 4



52. Gaston Artibani, assureur, en Rebaton 21



53. Bertrand Clot, plâtrier peintre, La Carnassière



54. Denis Martin, représentant, les Placettes 1



55. Florian Tzaut, agriculteur, rue de l'Ancien Four 4



56. Stefan Balmori, mécanicien, ch. du Cottin 1

FERBLANTERIE COUVERTURE



PHILIPPE BAVAUD Sàrl

ENTRETIEN DE TOITURES
PARATONNERRE - ÉTANCHÉITÉ - VÉLUX

1041 BOTTENS


TÉL. 021 881 50 60
NATEL 079 412 25 48

Boulangerie-Alimentation

Ouvert 7/7 - 021 881 66 01
www.boulangerieclement.ch

1041 Bottens, Rte de Lausanne 10

Lundi au vendredi: 6h-19h Samedi: 7h-12h30
Dimanche: 7h-12h 17h-19h



P. Clément

Georges Bezençon

X. Panchaud



Une délégation de notre Municipalité s'est rendue il y a peu au domicile de Monsieur Bezençon pour lui apporter un message de félicitation à l'occasion de ses 90 ans et lui remettre un

confortable fauteuil.

Monsieur Bezençon est né le 14 décembre 1925 à Cheseaux. Fils d'agriculteur, membre d'une nombreuse fratrie (5 frères), il n'est pas épargné par la vie : il perd deux frères et le domaine est vendu en 1941.

Puis la famille s'installe à Bretigny, dans une exploitation agricole qui sera à son tour vendue en 1950.

Monsieur Bezençon est alors engagé aux TL, entreprise à laquelle il sera fidèle jusqu'à sa retraite.

En 1956 il épouse mademoiselle Bluette Tzaut. De cette union naît une fille : Maryline.

En 1982, il fait construire une villa sur le terrain des ses beaux-parents aux Placettes.

Son épouse décède en 2012.

Aujourd'hui, il reçoit fréquemment la visite de sa fille et de ses deux petits-enfants.

Il peut les voiturer, car il possède encore son permis de conduire.

Monsieur Bezençon apprécie les bons petits plats concoctés par sa fille, est un spectateur fidèle des soirées de la Clé de Sol et sa passion pour la terre et son amour de la vie sont intacts.

Toute la rédaction lui souhaite de continuer à apprécier encore longtemps tout ce que chaque jour la vie nous offre.

Pascal Moullet

LE TRIANGLE



Déneigement des routes de Bottens avec un triangle, date inconnue: de gauche à droite: Francis Tzaut, Max Nicod, Casimir Longchamp. Assis, avec un bonnet: René Tzaut (photo fournie par Paul Nicod)

Marché de Noël

MERCI !

Grâce à vous, la fondation mère Sofia



a reçu un joli chèque, les juniors du foot ont renfloué leur caisse et les exposants ont passé un super moment de convivialité.

Le prochain marché de Noël aura lieu les 26 et 27 novembre, on compte sur vous! David et Sarah se réjouissent de vous accueillir.

Marie-Thérèse Allaz

Le labyrinthe

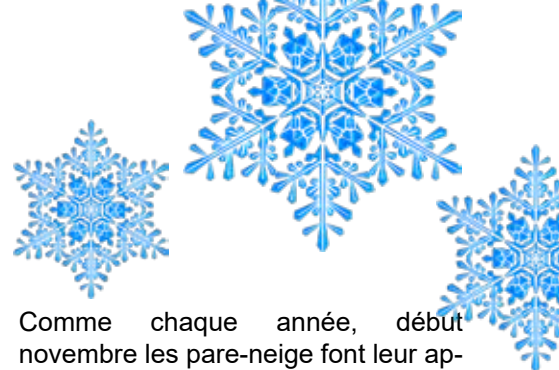
Pour sa 15ème édition il avait pris la forme d'une toile d'araignée.

Voici les trois premiers gagnants du concours :

- 1) L. Homerberger – Prilly (vol en avion)
- 2) Ana Rosselet – Assens (bon cadeau)
- 3) Katia Favre – Commugny (bon cadeau)

Un grand merci à la famille Siegenthaler qui fait preuve chaque année d'une belle imagination.

Pare-neige et piquets à neige



Comme chaque année, début novembre les pare-neige font leur apparition aux abords des routes. Ces barrières en bois sont posées afin de prévenir la formation de congères sur les routes.

Photo du haut: les cantonniers (employés de la voirie du canton) posaient les pare-neige entre Bottens et Poliez-Pittet le 7 novembre par un temps radieux (avec Jean-Daniel Martin, habitant de Bottens).

Pendant ce temps, l'employé communal (Nik Binggeli, photo du milieu) s'affairait, perceuse en main, à poser les piquets qui délimitent le bord des routes pour faciliter le travail des chasse-neige.



Bas: divers habitants du village posaient les barrières au bord des routes communales le 11 novembre dernier. Dans l'ordre de gauche à droite: Etienne Caboussat, Roger Meyer, Florian Tzaut, Yvan Panchaud, Michel Pfeuti, André Johner, Dylan Bovay (apprenti chez Pfeuti) et Henri Guignard. Manquent sur la photo Dominique Nicod (municipal) et Nik Binggeli (employé communal).

Nous sommes donc parés depuis mi-novembre...la neige peut tomber!

Photo et texte: Patricia Riva



◆ Carrelage
Revêtement
Mosaïque

ALBERT TZAUT

Ch. du Maupas – 1055 Froideville
Tél. 021 881 41 39 – Natel 079 409 31 39

Centre de Bien Être
Massages et Esthétique

Coralie Panchaud
Grand-Rue 25
1041 Bottens

079 245 65 83

Fiona de Marval remet le chèque



P. Riva

Notre dernier numéro, mentionnait dans son article "On t'aime Valentine" (p.6), l'exposition de peinture de Fiona de Marval au Moulin de Cugy, dont les bénéfices étaient destinés à l'association www.fragile-vaud.ch.

Le 27 octobre dernier, Fiona remettait comme promis le chèque à l'association puis une verrée réunissait tous les protagonistes, acheteurs et membres de l'association. Merci Fiona!

Patricia Riva

Mise de Bois



fait beau, la forêt est magnifique ce matin et tout le monde est heureux! Très vite une pause s'impose, et entre deux tas de bois, une bouteille de blanc est débouchée. « On fait toujours une pause! ».

Jusqu'à l'année passée, la mise de bois était plus bucolique puisqu'on misait les billes sur pied dans la forêt, l'occasion de faire une jolie balade. Suite à des accidents, la commune préfère désormais, confier le travail d'abattage des arbres à des professionnels et vendre des tronçons de 3-4 mètres.

La mise de bois, c'est plus qu'une coutume. Pour les habitués, c'est une institution. Cette année Cédric Panchaud mène la vente aux enchères dans la forêt de la Rueyre.

Il est 9h du matin ce 7 novembre lorsque les acheteurs de bois et le crieur se retrouvent autour d'un verre de "pomme" et du taillé aux greubons. « C'est la coutume, on commence toujours comme ça! » lance un habitué. Puis la vente se fait au pied des billes. Chacun mise en fonction du type d'arbre, de ses besoins dans une ambiance bon enfant. Il faut dire qu'il



Mais qui achète ce bois?

Des paysans ou des passionnés qui vont vendre des stères aux particuliers pour leurs cheminées. Et comment ça se termine? « On va toujours manger une fondue au bistrot du village! ».

Longue vie à la mise de bois!

Photos et texte: Patricia Riva

Fête de la patate: 10 ans



En 2016, 10^e édition de la Fête de la Patate!

Réservez déjà les dates:

Plantation: samedi 16 avril 2016 dès 9 h.30

(reporté au 23 avril si mauvaises conditions météo)

Le champ des patates sera situé cette année au bas du chemin du Château (direction Malapalud).

Fête de la Patate: vendredi 9 et samedi 10 septembre 2016

ON RECRUTE !

En 2016, déjà la 10^e édition de la Fête de la Patate !

Certains responsables sont en place depuis la première édition. Certains s'arrêtent cette année. D'autres l'envisagent pour l'année prochaine.

Il est nécessaire, pour pérenniser cette fête incontournable de l'automne, de renouveler les forces vives, d'apporter «un peu de sang neuf», des personnes nouvelles pour des idées nouvelles.

C'est donc avec plaisir que nous accueillons toute personne prête à donner un peu de son temps pour organiser la manifestation. Faites signe!

Pour info: Michel Allaz

m.allaz@bluewin.ch



TELECOM
INFORMATIQUE
SECURITE

MARC UNVERRICHT | RTE DE LAUSANNE 3 | 1041 BOTTENS | T +41 21 881 24 24
INFO@MUTS.CH | WWW.MUTS.CH

Conserver la mention de sa commune d'origine après fusion

A partir du 1er janvier 2016, il sera possible de conserver dans le registre d'état civil la mention de sa commune d'origine, même après une fusion avec d'autres communes. Cette mention, entre parenthèses après le nom de la nouvelle commune, sera automatique pour les personnes originaires des communes qui fusionneront après cette date ; elle pourra être demandée durant l'année 2016 par les personnes originaires des communes fusionnées avant l'entrée en vigueur de cette disposition. Dans les deux cas, l'inscription dans le re-

gistre d'état civil est gratuite.

Les personnes originaires d'une commune déjà fusionnée avant 2016 auront la possibilité jusqu'au 31 décembre 2016, de demander la modification à la direction de l'état civil vaudois. Cette démarche, facultative, est gratuite. En revanche, la commande de pièces d'identité où figure le nom de la commune d'origine reste soumise aux émoluments habituels).

La demande se fait par un formulaire à télécharger à l'adresse suivante : <http://www.vd.ch/thèmes/vie-privée/etat-civil/droit-de-cite/loi-sur-les-fu->

sions-de-communes/. Ce formulaire peut être rempli en ligne ou de manière manuscrite. Il doit être signé et envoyé sous format papier par courrier au Service de la population, Direction de l'état civil, Centre de numérisation, case postale, 1014 Lausanne.

L'administration communale met également des formulaires à votre disposition.

Isabelle Alghisi

Dans nos familles

ÉTAT CIVIL DU 5 AOÛT AU 26 DÉCEMBRE 2015

Naissances

Mettler Amaya, née le 16.10.2015, fille de Mettler Sabine et Caputo Roberto

Moret Emy, née le 16.10.2015, de Moret Céline et Maxime

Foresti Océane, née le 15.12.2015, fille de Foresti Delphine

Beerli Nolan, né le 26.12.2015, fils de Beerli Barbara et Cottet Damien

Mariage

Testuz Natacha et Rapin Stéphane se sont unis le 18.09.2015

Graber Annelise et Panchaud Yvan se sont unis le 2.10.2015

Décès

Moreira Correia Isabel, est décédée le 17.09.2015



Liste des manifestations 2016

5 mars	Soupe de Carême, salle polyvalente
11 mars	Loto société de gym, salle polyvalente
27 mars	Course aux oeufs, salle polyvalente
16 avril	Plantation des patates
29 avril	Dîner de soutien du FCB, salle polyvalente
25 mai	Thé vente, salle polyvalente



Pompes Funèbres Générales SA

Edmond Pittet – Maupas 6 (St-Roch) – Lausanne – 021 342 20 20

Alain PANCHAUD, assistant funéraire

Ch. du Cottin 8, Bottens – 079 283 31 22 / 021 881 35 32

Nicole LEYA-SCHWIN

Grand-Rue 7, 1040 Echallens – 021 882 20 22

APV



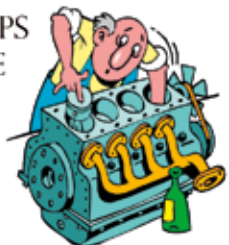
**ASSOCIATION
DES PAYSANNES
VAUDOISES
BOTTENS - BRETIGNY
- FROIDEVILLE**

Notre groupement est ouvert à toutes celles qui ont envie de suivre des cours, de participer à des visites d'entreprises ou culturelles, de partager des moments conviviaux lors de balades ou de rencontres amicales.

Découvrez tous les renseignements ainsi que le programme détaillé des cours sur notre site internet : www.apv-bbf.ch

GARAGE DES CHAMPS
BERNARD DEMIERRE
1041 BOTTENS

TÉL + FAX: 021/881.20.19
NATEL: 079/606.34.50



Jubilé 40 ans

RÉPARATIONS TOUTES MARQUES
PRÉPARATION EXPERTISE
DÉPANNAGE
TEST POLLUTION + DIESEL

Petites annonces

Pour insérer votre petite annonce,
veuillez contacter le journal à
l'adresse:
journalcontact@bottens.ch

Echallens

boutique

ESPACE homme
femme

www.espacehomme.ch

LE MOINE

BOISSONS DU GROS-DE-VAUD Sàrl

VINS - BIERES - MINÉRALES

CONSIGNATION POUR MANIFESTATIONS ET LIVRAISON A DOMICILE

«TONTON»
Meylan Philippe
019 676 32 77

«LE MOINE»
MARTIN PIERRE
079 435 12 90

boissons.gvd@romandie.com

1053 Cugy

tél/fax: 021 881 53 33

MIXCOLOR PEINTURE sàrl



Fournitures pour Bâtiments et Beaux-Arts 1041 Bottens
Tél: 021 731 53 00 - 079 409 25 30 - 079 365 10 30



利苑酒樓

LI GARDEN RESTAURANT

Mets à l'emporter
Take Away

Cuisine Asiatique
Spécialités Thaïlandaises
Malaisienne et Chinoises

Route de Lausanne 3 - 1041 Bottens
021 881 64 92

RAIFFEISEN

BANQUE RAIFFEISEN D'ASSENS

Siège

Rte St-Germain 3
1042 Assens
Tél. 021 887 07 07
Fax 021 887 07 06

Agences

Rte de Lausanne 10
1033 Cheseaux
Tél. 021 887 07 50
Fax 021 887 07 51

Rue du Centre 21
1023 Crissier
Tél. 021 887 07 60
Fax 021 887 07 61

Rue de la Mère 4
1020 Renens
Tél. 021 887 07 80
Fax 021 887 07 81

www.raiffeisen.ch/assens

Photos

Le journal Contact ainsi que le site de Bottens ne sauraient exister sans photos. C'est pourquoi nos photographes arpentent les événements de Bottens appareil en main ou en l'air, afin de rendre plus vivants « Contact » et le site. Si vous ne désirez pas apparaître dans nos médias, n'hésitez pas à le leur dire.

IMPRESSUM JOURNAL CONTACT

Rédacteur en chef

Pascal Moullet 021 881 24 09
(journalcontact@bottens.ch)

Mise en page et envoi de vos articles

Patricia Riva: 079 624 91 21
journalcontact@bottens.ch

Rédacteurs

Marie-Thérèse Allaz 079 457 65 81
Brigitte Caboussat 021 881 28 13
Guy Delpierre 021 882 19 86

Publicité

Brigitte Caboussat 021 881 28 13
kboussm100@gmail.com

Impression

PCL Presses Centrales SA

Le journal Contact paraît 3 fois par année et est distribué comme «Tous ménages».

Les articles doivent être envoyés à la date mentionnée en première page jusqu'à 17h. Passé ce délai ils ne pourront plus être pris en considération.